

Consultation de la Directrice générale avec les Etats membres et les Commissions nationales pour l'UNESCO de la région Europe Et Amérique du nord au sujet de la préparation de la Stratégie à moyen terme pour 2014-2021 (37 C/4) et du Programme et de budget pour 2014-2017 (37 C/5)

9-12 septembre 2012
Radisson Blu Carlton Hotel, Bratislava, Slovaquie

Principaux messages et recommandations découlant de la Consultation régionale de la région Europe et Amérique du Nord, Bratislava, septembre 2012

1. Introduction

Nous accueillons avec satisfaction les propositions préliminaires de la Directrice générale contenues dans le document 190 EX/19 Partie I. Celles-ci peuvent être considérées comme une avancée importante qui tient compte des évolutions et défis majeurs exprimés par les États membres et les commissions nationales. Elles constituent une base solide et tournée vers l'avenir pour un programme plus rationnel et plus efficace, ainsi que pour une UNESCO plus souple. Il est essentiel que ces propositions, qui prévoient notamment de rationaliser les efforts et d'accorder la priorité à la liberté d'expression, soient mises en œuvre.

2. Liberté d'expression

Conformément à l'Acte constitutif de l'UNESCO et au rôle moteur que l'Organisation joue au sein du système des Nations Unies, la liberté d'expression et la liberté des médias sont des thèmes fondamentaux qui doivent figurer dans l'énoncé de mission et faire l'objet d'une grande priorité à part entière, reflétée comme il convient dans la structure, les ressources et les résultats de l'Organisation.

3. Structure

La structure organisationnelle, articulée autour du C/4, doit être rationalisée, adaptée aux objectifs et axée sur l'exécution.

4. Éducation

L'éducation doit figurer en première ligne de l'agenda post-2015 et du cadre de développement qui intègre les OMD et les Objectifs de développement durable, conférant ainsi à l'action de l'UNESCO davantage d'impact et, par conséquent, de visibilité.

5. Sciences

La majorité des participants se sont félicités de la fusion des deux grands programmes relatifs aux sciences. Il est essentiel que ce regroupement se fasse de manière bien planifiée et efficace afin de mettre en place un secteur des sciences plus utile, mieux ciblé et plus performant.

6. Plates-formes intersectorielles

Les participants à la réunion ont accueilli très favorablement la disparition des plates-formes intersectorielles, tout en rappelant que l'approche intersectorielle devrait être renforcée dans toute l'action de l'UNESCO.

7. Commissions nationales

Le réseau sans équivalent que constituent les quelque 195 commissions nationales pour l'UNESCO, assurant à celle-ci une présence dans tous les États membres et jetant un pont entre elle et la société civile, ajoute une dimension particulière à l'action de l'Organisation et il convient d'en exploiter pleinement les potentialités.

8. Participation de la jeunesse

Il faut changer la façon dont l'UNESCO agit pour et avec les jeunes, compte tenu des analyses, des examens et des évaluations des besoins concernant l'action menée dans ce domaine.

Consultation de la Directrice générale avec les États membres et les Commissions nationales pour l'UNESCO de la région Europe Et Amérique du nord au sujet de la préparation de la Stratégie à moyen terme pour 2014-2021 (37 C/4) et du Programme et de budget pour 2014-2017 (37 C/5)

9-12 septembre 2012
Radisson Blu Carlton Hotel, Bratislava, Slovaquie

Rapport final

Participants

1. Quarante-quatre États membres et commissions nationales pour l'UNESCO de la région Europe et Amérique du Nord ont pris part à la Consultation. Des représentants des Îles Féroé et du Botswana, ainsi qu'un représentant du Comité de coordination des ONG, y ont pris part en qualité d'observateurs. Des responsables du Secrétariat de l'UNESCO ont également participé à la réunion (voir la liste des participants à l'annexe VI).

Séance d'ouverture

Allocutions de bienvenue

2. M. Ludovít Molnár, Président de la Commission slovaque pour l'UNESCO, a ouvert la Consultation et s'est déclaré heureux de voir tous les participants réunis à Bratislava.

3. M. Peter Burian, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la République slovaque, a souhaité aux participants la bienvenue à Bratislava. Il a évoqué le Danube comme élément fédérateur ayant conduit les trois pays organisateurs (Autriche, Hongrie et Slovaquie) à tenir conjointement la Consultation de la Directrice générale avec la région Europe et Amérique du Nord à Bratislava. Il a invité l'ensemble des participants à tirer le meilleur parti de cette Consultation rassemblant États membres, commissions nationales et représentants du Secrétariat. Il a en outre insisté sur l'importance et la pertinence de cette Consultation pour l'avenir de l'UNESCO.

4. Au nom des commissions nationales des pays hôtes, la Présidente de la Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO, Mme Eva Nowotny, a souhaité à tous les participants la bienvenue à Bratislava et s'est dite satisfaite que les organisateurs aient réussi à réunir autant de participants. Elle a souligné l'excellente coopération au sein de la triade de pays organisateurs et a exprimé sa gratitude pour le soutien financier et intellectuel apporté par plusieurs commissions nationales pour l'UNESCO de la région Europe et Amérique du Nord. Elle a également souhaité la bienvenue aux représentants du Secrétariat, les invitant à prendre une part active aux discussions.

5. M. Hans d'Orville, Sous-Directeur général pour la planification stratégique, a transmis les salutations de la Directrice générale, Mme Irina Bokova, ainsi que ses vœux de succès et de réussite pour la réunion. Il a remercié, en son nom, les Gouvernements de la République slovaque, de la Hongrie et de l'Autriche d'avoir organisé cette manifestation. M. d'Orville a indiqué que les propositions préliminaires de la Directrice générale, contenues dans les documents 190 EX/19 Parties I et II publiés à la fin de la semaine précédant la Consultation, n'étaient qu'une première étape dans le processus d'élaboration des documents 37 C/4 et 37 C/5, qui seraient examinés et approuvés par la Conférence générale à sa prochaine session en 2013. Les autres phases importantes de ce processus étaient les cinq consultations régionales avec les États membres et les commissions nationales pour l'UNESCO. En ce qui concerne l'Afrique et la région Asie-Pacifique, ces consultations avaient eu lieu en juin, tandis que les consultations avec la région Amérique latine et Caraïbes et la région des États arabes devaient se tenir ultérieurement, en septembre

également. M. d'Orville a en outre appelé l'attention des participants sur le fait que la nouvelle formule du questionnaire, comportant des aspects à la fois quantitatifs et qualitatifs ainsi qu'un système de hiérarchisation, avait reçu un accueil très positif. Une analyse détaillée des réponses était disponible en ligne, de même que toutes les réponses de chaque État membre, ONG et OIG.

Ouverture officielle et élection du Bureau

6. La réunion a été ouverte par M. William John Morgan, Président de la Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO. M. Morgan a fait observer que depuis la dernière Consultation de la région Europe et Amérique du Nord, tenue à Londres en 2010, de nombreux nouveaux défis étaient apparus, représentant une lourde tâche pour l'UNESCO. Il s'est félicité de la nouvelle formule de la Consultation, qui réunit les États membres et les commissions nationales pour l'UNESCO. Il a proposé que Mme Eva Nowotny, Présidente de la Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO, assume les fonctions de Présidente de la réunion. Cette proposition a été adoptée par acclamation. Mme Nowotny a donc pris ses fonctions de Présidente et proposé que M. Ľudovít Molnár, Président de la Commission nationale slovaque pour l'UNESCO, et M. Miklós Réthelyi, Président de la Commission nationale hongroise pour l'UNESCO, assument quant à eux les fonctions de Vice-Présidents, ce qui a été accepté. Mme Kerstin Lundman, Secrétaire générale adjointe de la Commission nationale suédoise pour l'UNESCO, a été élue Rapporteur.

Adoption du Règlement intérieur et de l'ordre du jour

7. Le Règlement intérieur et l'ordre du jour de la réunion ont été adoptés.

Description du processus de planification et présentation du 37 C/5 par le Secrétariat de l'UNESCO

8. M. Hans d'Orville, Sous-Directeur général pour la planification stratégique, a présenté le nouveau 37 C/4 (nouveau cycle de planification et de programmation sur huit ans de la Stratégie à moyen terme) et le 37 C/5 (quatre ans pour le volet programme du Programme et du budget). Ce changement reflète l'alignement avec la planification des Nations Unies. L'élaboration du 37 C/4 et du 37 C/5 est un processus qui a démarré dès la 36^e session de la Conférence générale (Forum des dirigeants et Forum des jeunes/Débats thématiques, etc.). Des informations détaillées sur ce processus de travail, notamment dans le cadre des Nations Unies (Programme des Nations Unies en matière d'éducation, Pacte sur les océans, Conseil consultatif scientifique international chargé de conseiller le Secrétaire général et le système dans son ensemble) figurent dans le document 190 EX/19 Parties I et II. Lors de la préparation de la prochaine Conférence générale, la Directrice générale proposera un programme plus stratégique et plus ciblé qui sera prêt début 2013. Elle souhaite vivement remédier au morcèlement du programme antérieur, en proposant en particulier de fusionner des éléments de divers secteurs. La fusion entre sciences exactes et naturelles et sciences sociales illustre les efforts pour évoluer vers une structure plus logique. Le Conseil exécutif examinera ces questions à sa 190^e session.

9. Lors du débat qui a suivi, 21 États membres ont pris la parole.

10. De nombreux orateurs ont souligné que le document est courageux et contient des réponses à beaucoup de questions posées dans le passé, qu'il a une orientation et montre comment l'UNESCO peut collaborer plus étroitement avec le système des Nations Unies, ce qui a été jugé positif. Pour beaucoup ce document est comme un premier pas qui doit être suivi de nombreux autres.

11. Beaucoup d'interventions ont évoqué la position et le rôle de l'Organisation et son action dans le domaine de la liberté d'expression, des médias et de la sécurité des journalistes. Les intervenants ont demandé si la nouvelle proposition diminuerait l'importance du travail de l'UNESCO dans ce domaine. En cas de rattachement à la culture, ces libertés

risqueraient d'être considérées comme plus relatives, car l'approche relative est malheureusement chose commune dans le domaine de la culture.

12. Plusieurs participants ont pris la parole en faveur de l'EFTP (Enseignement et formation techniques et professionnels) et certains se sont demandé si la Convention de 1989 sur l'enseignement technique et professionnel était toujours valide.

13. Il a été souligné que, dans le domaine de l'éducation, l'UNESCO devrait procéder à de larges analyses et présenter de grandes options plutôt que de s'occuper séparément de chaque composante du système.

14. Face à la fusion entre les sciences exactes et naturelles et sciences sociales, il fallait conforter la place de l'éthique scientifique car l'UNESCO est la seule entité du système des Nations Unies investie d'un mandat en la matière. L'importance de la liberté d'accès a été affirmée.

La possibilité que la jeunesse soit une orientation intersectorielle intégrée à tous les secteurs, sans être une priorité globale a été suggérée.

15. Les participants se sont félicités des futures analyses des instituts et centres de catégorie 2, et ont espéré que leurs tâches seraient en rapport plus étroit avec les missions fondamentales de l'UNESCO.

16. M. d'Orville a remercié les orateurs de leurs contributions et des observations positives dont les améliorations apportées au document avaient fait l'objet. La Directrice générale donnera davantage de détails sur ce document lors de la 190^e session du Conseil exécutif. M. d'Orville a insisté sur le fait que la Directrice générale n'avait nullement l'intention de restreindre l'action de l'Organisation dans le domaine de la liberté d'expression, des médias et de la sécurité des journalistes et a également affirmé l'importance de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

17. M. d'Orville a fait valoir qu'il était trop tôt pour débattre des changements structurels susceptibles de découler des propositions présentées dans le document. Il a informé les participants à la réunion que l'un des quatre axes d'action du programme des sciences serait consacré à l'éthique. La question de savoir si la jeunesse devait devenir une nouvelle priorité globale devait être examinée en octobre.

18. M. d'Orville se féliciterait des idées susceptibles de lui être soumises sur la manière dont la Directrice générale pourrait encourager les États membres à renforcer leurs commissions nationales pour l'UNESCO.

Allocution de la Présidente de la Conférence générale de l'UNESCO

19. Mme Katalin Bogyay, Présidente de la Conférence générale de l'UNESCO, a souligné que la région Europe et Amérique du Nord devait se mobiliser pour définir les priorités de l'UNESCO de manière à tirer le meilleur parti de ses ressources pour répondre aux défis mondiaux, actuels et nouveaux. Le processus de consultation était une importante contribution à la nouvelle orientation stratégique de l'UNESCO. Compte tenu du cadre stratégique de réforme de l'Organisation, le suivi de l'Évaluation externe indépendante de l'UNESCO et les recommandations du Groupe de travail ad hoc du Conseil exécutif revêtaient une importance majeure et aidaient à établir des synergies plus fortes avec toutes les composantes de la famille des Nations Unies. Mme Bogyay a rappelé que ce processus, engagé par la Conférence générale, supposait un travail considérable de la part du Conseil exécutif et du Secrétariat entre les sessions. La diversité des parties prenantes impliquées représentait le principal atout de l'UNESCO – la pluralité des idées, des conceptions du monde et des cultures. Néanmoins, Mme Bogyay a également souligné que les États membres devraient plaider d'une seule voix en faveur de l'harmonie interne de

l'Organisation. Pour conclure, elle a remercié les co-organisateur slovaques et autrichiens et souhaité à tous les participants des débats positifs et concrets.

Séance de discussion

Discussion du projet de recommandation sur le 37 C/5 au 29 août 2012 et du document 190 EX/19 Partie I au 7 septembre 2012

20. Mme Eva Nowotny a ouvert la séance en soulignant que les organisateurs s'étaient efforcés d'associer tous les participants au processus de préparation. Le principal avantage du report de la présente consultation à septembre était que pour la toute première fois, les participants pouvaient débattre en se fondant sur les résultats du questionnaire, auquel 33 États membres de la région Europe et Amérique du Nord avaient adressé des réponses à l'UNESCO. De plus, la nouvelle formule de consultation, réunissant États membres et commissions nationales, devrait aboutir à un engagement plus fort. Par conséquent, les résultats de la consultation devraient refléter la position commune de la région Europe et Amérique du Nord. Pour conclure, Mme Eva Nowotny a cité l'évaluation externe internationale : « tout en insistant sur la nécessité d'un meilleur ciblage, les États membres ont eux-mêmes contribué au manque de cohérence actuel, à la fois par des décisions de financement (par exemple réduire les contributions au budget ordinaire tout en augmentant les financements extrabudgétaires) et par des pressions visant à soutenir des programmes peu efficaces ou à introduire des activités incohérentes ». Elle a invité les participants à se concentrer sur la « perspective d'ensemble » et à laisser de côté les questions de moindre importance.

Recommandations relatives au 37 C/5

21. Mme Eva Nowotny a présenté M. Christoph Mandl, facilitateur de la séance ouverte.

22. Pendant la phase de planification, les États membres et les commissions nationales avaient accordé la priorité à huit questions stratégiques dont elles voulaient débattre de manière approfondie lors de la consultation.

Observations générales

23. L'UNESCO doit mieux concentrer ses activités et en réduire le nombre afin d'en améliorer la qualité et l'efficacité. Son rôle de cercle de réflexion a été souligné par plusieurs participants.

24. L'UNESCO, en coopération avec ses États membres, doit garantir la qualité des activités portant la dénomination de l'Organisation en appliquant des procédures d'évaluation et d'examen rigoureuses et transparentes.

25. Le cycle quadriennal de programmation permet une évaluation à mi-parcours du Programme et budget.

26. La plupart des participants ont été favorables à la proposition préliminaire de la Directrice générale, contenue dans le document 190 EX/19 Partie I, concernant le maintien des deux priorités globales Afrique et Égalité des genres. Beaucoup se sont prononcés pour l'examen de l'inclusion d'un troisième élément consacré à la jeunesse.

La paix, le dialogue interculturel et les droits de l'homme (Pour les résumés des groupes de discussion voir Annexe I)

27. L'action de l'UNESCO dans ce domaine doit s'inspirer de son Acte constitutif en créant des circonstances propices au dialogue, dans et par le biais des domaines de compétence de l'Organisation, grâce à des mécanismes et outils pratiques. En l'occurrence, il s'agirait notamment d'avoir recours aux réseaux et programmes existants ainsi qu'à la coordination et à la coopération avec les Nations Unies.

La jeunesse

28. Inclusion et participation actives des jeunes dans la planification et l'exécution des programmes et activités de l'UNESCO au Siège et hors Siège. Modifier les méthodes de travail de l'UNESCO en faveur de la jeunesse, et de concert avec elle, en se fondant sur des analyses, et examiner et évaluer le travail entrepris à ce jour dans ce domaine. Une équipe spéciale composée d'États membres, de commissions nationales pour l'UNESCO et d'organisations de jeunesse peut être mise en place pour faciliter cette initiative.

Structure

29. Le groupe s'est, d'une manière générale, déclaré insatisfait de la structure actuelle du document.

30. La structure organisationnelle doit être assouplie afin que l'UNESCO puisse relever les défis selon une approche axée sur les problèmes et les résultats. Par exemple, la mise en place de programmes internationaux ou intergouvernementaux devrait se faire en fonction des priorités essentielles de l'Organisation.

Grands programmes

31. La plupart des participants ont été favorables à la proposition préliminaire de la Directrice générale, contenue dans le document 190 EX/19 Partie I, concernant la stratégie globale proposée.

32. Le Groupe D a suggéré de remplacer les grands programmes par des domaines de programme, une approche thématique/programmatische ou quelque chose d'analogue.

33. De manière générale, il a été demandé d'appliquer des clauses d'extinction, comme recommandé dans l'Évaluation externe indépendante (EEI) et approuvé par le Conseil exécutif. La coopération internationale fondée sur les instruments normatifs (en particulier les trois Conventions relatives à la culture les plus ratifiées, à savoir celles de 1972, 2005 et 2003) exige un calendrier et une manière de procéder différents de ceux des programmes de travail. Il faut donc fixer le calendrier et la durée des programmes en fonction de leurs objectifs et sur la base d'une évaluation par les organes compétents.

Plates-formes intersectorielles

34. Le Groupe D soutient pleinement les suggestions figurant au paragraphe 25 du document 190 EX/19 Partie I : « L'adoption d'une nouvelle approche par thématique transversale serait également mieux adaptée à l'interconnexion, à la multidimensionnalité et à la pluridisciplinarité des enjeux actuels. À ce stade, il n'est pas envisagé de poursuivre des plates-formes intersectorielles, (...) ». Néanmoins, la fonction coopération internationale doit être maintenue.

Concentration des ressources

35. Les ressources devraient être affectées aux programmes là où elles ont le plus grand impact, notamment dans le domaine de l'éducation. Par ailleurs, l'UNESCO doit répondre aux grands problèmes mondiaux par une action locale.

Instituts et centres de catégorie 2

36. L'UNESCO et ses États membres devraient utiliser plus efficacement les instituts et centres de catégorie 2, en exerçant un contrôle rigoureux de qualité.

37. Les États membres qui accueillent ces instituts et centres doivent assumer la responsabilité de l'exécution et de l'efficacité de leurs activités, de leur conformité avec le mandat et les domaines thématiques de l'UNESCO, et de leur utilité pour la réalisation des objectifs de l'Organisation. Il leur incombe aussi d'évaluer les performances de ces centres et instituts.

Recommandations concernant le programme

Éducation pour la paix et le développement durable, comme proposé dans le document 190 EX/19 Partie I

38. L'éducation doit figurer en tête des préoccupations lors de l'examen des Objectifs du Millénaire pour le développement et de l'élaboration de l'agenda post-2015 des OMD. L'UNESCO a besoin d'une masse critique de ressources pour pouvoir diriger l'agenda mondial de l'éducation.

39. Le Rapport mondial de suivi annuel portant sur des thèmes spécifiques relatifs à l'éducation et sur les évolutions récentes observées à l'échelle mondiale dans ce secteur devrait également être mis à profit pour améliorer la visibilité de l'action de l'UNESCO ainsi que pour le travail de prospective et de planification conformément aux axes d'action définis pour l'éducation.

40. Les méthodes de travail tenant compte des avantages comparatifs de l'UNESCO devraient être : la planification et la formulation de politiques à l'échelle du secteur ; une coordination, un suivi et des partenariats de qualité dans le domaine de l'Éducation pour tous (EPT) ; et l'éducation en vue du développement durable en tant que composante essentielle de l'éducation de base, de l'éducation de qualité et de l'éducation inclusive.

41. Les instruments normatifs en place dans le domaine de l'éducation doivent être réévalués.

Mobiliser les sciences, la technologie et l'innovation au service de la paix et du développement durable, comme proposé dans le document 190 EX/19 Partie I

42. Thèmes : politiques scientifiques, technologiques et d'innovation ; les océans et zones côtières et les systèmes d'eau douce ; l'impact social du changement environnemental mondial ; les jeunes en tant qu'acteurs du changement sociétal et des droits de l'homme.

43. Les participants étaient pour la plupart favorables à la proposition préliminaire de la Directrice générale contenue dans le document 190 EX/19 Partie I concernant la fusion des deux programmes relatifs aux sciences.

44. Les sciences ont une importante contribution à apporter à la durabilité et l'UNESCO, au sein du système des Nations Unies, a un mandat unique dans ce domaine. L'Organisation devrait donc collaborer avec l'ensemble du système au suivi de Rio + 20.

45. L'action de l'UNESCO dans les domaines de l'éthique des sciences, de l'enseignement scientifique et de l'accès libre doit être renforcée.

46. Pour améliorer l'interdisciplinarité, les programmes scientifiques tels que le MAB doivent être renforcés. Il faut procéder à un inventaire des comités de programmes scientifiques en place consacrés à l'éthique (CIB, CIGB et COMEST). L'action menée par l'UNESCO au sein du Conseil consultatif scientifique international et auprès du Secrétaire général et du système des Nations Unies aura son importance.

Culture, comme proposé dans le document 190 EX/19 Partie I

47. Thèmes et conventions de l'UNESCO : patrimoine culturel et naturel matériel, protection et promotion de la diversité des expressions culturelles, et patrimoine culturel immatériel.

48. Les participants ont reconnu l'extrême importance de la Convention de 1972 pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, et de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Les Orientations doivent toutefois être revues.

49. Les défis actuels relatifs à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial sont : les menaces qui pèsent sur la gestion des sites, l'absence d'un contrôle de la qualité des sites, et les interrogations quant à la crédibilité des propositions d'inscription. À cet égard, il est essentiel d'instaurer un dialogue entre toutes les parties prenantes.

50. La culture et le développement devraient être mentionnés dans toutes les conventions, en particulier dans celle de 2005 (la diversité culturelle est un domaine de compétence unique de l'UNESCO au sein du système des Nations Unies). L'élaboration et la collecte de statistiques, d'indicateurs, de bonnes pratiques et d'enseignements tirés des projets dans le domaine de la culture devraient être poursuivies et améliorées. L'UNESCO devrait collaborer avec l'ensemble du système des Nations Unies en vue de faire figurer la culture dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et autres instruments des Nations Unies.

51. Il importe de préserver l'information, notamment par le biais du Programme Mémoire du monde.

Liberté d'expression et liberté des médias

52. Le groupe B est convenu que, dans l'énoncé de mission mentionné dans les propositions préliminaires de la Directrice générale dans le document 190 EX/19 Partie I (paragraphe 17), le mot « communication » devrait figurer après le mot « culture ». Il a proposé cette modification en se fondant sur le premier alinéa de l'article I.1 de l'Acte constitutif de l'UNESCO.

53. Le groupe B a exprimé son scepticisme quant au transfert, au Secteur de la culture, de l'action en faveur de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes, car nombre d'éléments relevant de la culture sont malheureusement considérés comme relatifs, alors que la liberté d'expression n'est pas une question culturelle relative.

54. Le groupe B a proposé que la liberté d'expression et des médias ainsi que la sécurité des journalistes deviennent un « programme autonome », avec des méthodes de travail axées sur les grandes orientations et les conseils en matière de formulation de politiques.

55. L'UNESCO devrait avoir un rôle de chef de file dans la mise en œuvre du plan conjoint de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et la lutte contre l'impunité.

56. L'UNESCO devrait mettre en place un rapport d'experts annuel sur l'évolution du droit des médias au niveau mondial, la question de l'impunité, etc.

57. Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) devrait être maintenu.

Discours de présentation sur le 37 C/4

58. En guise d'introduction au débat sur le 37 C/4, M. Thomas G. Weiss a prononcé un discours de présentation intitulé « Quel avenir pour les Nations Unies et l'UNESCO ? » (Voir Annexe II pour le texte du discours)

À la suite de son intervention, les participants ont débattu en groupe. M. Thomas G. Weiss a répondu aux questions qui ont été soulevées.

Café mondial sur le 37 C/4

59. Après une brève introduction concernant l'approche du Café mondial par le facilitateur, M. Christoph Mandl, les participants ont travaillé en groupes, par roulement. Faute de temps, tous les aspects du document n'ont pu être débattus en profondeur. Cependant, des travaux préparatoires consacrés au texte du C/4 avaient été effectués avant la Consultation et avant que le document du 7 septembre ne soit disponible (Voir Annexe V).

60. Les observations formulées par les groupes présentaient certaines similarités.

Question 1 :

Quels sont les principaux défis que l'UNESCO devra relever dans le cadre de son mandat et sur lesquels devrait-elle porter principalement son attention ?

61. Plusieurs groupes sont convenus que l'absence d'objectifs définis, de priorités déterminées et de pertinence à l'échelle mondiale constituaient des défis à relever. Une communication médiocre et les difficultés à trouver le juste équilibre entre approche mondiale et souveraineté nationale des États membres ont également été citées au nombre des défis.

62. Trouver les moyens de mieux coopérer avec les réseaux tels que les chaires UNESCO, les Écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), etc., a également été cité comme un défi – certains groupes ont résumé cette idée par la nécessité de mieux utiliser les outils existants. L'enjeu, pour l'UNESCO, consiste à trouver les moyens de recenser les nouveaux besoins mondiaux et à faire preuve de suffisamment de souplesse pour y répondre.

63. Plusieurs groupes considèrent l'actuelle politisation de l'UNESCO comme un véritable problème et une menace.

64. Concernant le rôle des commissions nationales et de tous les réseaux de l'UNESCO, on a fait observer qu'il fallait tenir le pari d'un renforcement du rôle de la société civile et d'une coopération accrue des commissions nationales pour l'UNESCO avec celle-ci. Les commissions nationales doivent être capables d'apporter une contribution solide à l'agenda et d'interagir davantage avec le Secrétariat et le Conseil exécutif. Il est nécessaire d'améliorer la transparence en ce qui concerne le travail effectué par les commissions nationales. Il n'est pas toujours évident que le Secrétariat ou le Conseil exécutif soient pleinement informés de ce qui s'y passe.

65. S'agissant de la structure administrative, la nécessité d'un système de clauses d'extinction, d'une réduction du nombre de domaines, de procédures administratives rationalisées et d'une approche axée sur les résultats a été soulignée.

Question 2 :

À quoi l'UNESCO ressemblera-t-elle et sur quoi travaillera-t-elle en 2021 ?

66. Plusieurs groupes ont recensé les qualités suivantes : plus économe, plus jeune, plus flexible et efficace avec une meilleure gestion, moins politique et proposant davantage de compétences spécialisées, une organisation qui soit un laboratoire d'idées, qui donne des avis stratégiques de qualité aux États membres et qui encourage la liberté d'expression et l'accès libre.

67. L'UNESCO devrait être plus visible et son action plus ciblée. Elle devrait être une organisation moderne utilisant des méthodes de travail contemporaines, et son Conseil exécutif devrait être moins politique et plus exécutif.

68. En ce qui concerne le rôle des commissions nationales, certains participants ont souligné la nécessité de les détacher des gouvernements et de leur attribuer un rôle plus « libre ».

Résumé et discussion de clôture sur le 37 C/4

69. Les idées issues du Café mondial ont été présentées par les groupes de travail (Voir Annexe III).

Présentation et examen du Projet de rapport

70. Le Projet de rapport a été présenté par le Rapporteur, Mme Kerstin Lundman.
71. Le facilitateur, M. Christoph Mandl, a présenté la méthode consensuelle adoptée pour les recommandations du Rapport final et les modifications qui y ont été apportées.
72. Les représentants des États membres et des commissions nationales ont examiné le Projet de rapport en groupes et ont proposé des amendements.

Examen des modifications et adoption du Rapport final

73. Le Rapport et les principaux messages et recommandations de la réunion ont été adoptés. La Présidente, Mme Eva Nowotny, a remercié chaleureusement le Rapporteur, Mme Kerstin Lundman, pour son travail.

Présentation du suivi de l'évaluation et l'examen par IOS de la coopération du Secrétariat de l'UNESCO avec les Commissions nationales pour l'UNESCO par M. Eric Falt (IOS/EVS/PI/112 Dec 2011) Voir Annexe IV pour le texte.

Clôture officielle

74. Tous les participants ont exprimé leur gratitude et leurs vifs remerciements aux commissions nationales pour l'UNESCO de l'Autriche, de la Hongrie et de la Slovaquie pour le dévouement, la créativité et le professionnalisme exceptionnels avec lesquels elles ont organisé cette réunion qui, de l'avis unanime, a créé un précédent pour les futures consultations de ce type.
75. Les représentants de la Commission nationale française pour l'UNESCO ont dit être disposés à organiser la prochaine consultation.
76. Le Président de la Commission slovaque pour l'UNESCO, M. Ľudovít Molnár, a clôturé la réunion.